



# CONCOURS PHOTO REGLEMENT

## Article 1 : Présentation de la manifestation et calendrier

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) qui se déroulera du 20 au 28 novembre prochain, la commune organise un nouveau concours photo intitulé "Quand nos déchets deviennent des trésors".

L'objectif de cette opération est d'inciter la population, les habitants à s'interroger de façon originale sur la problématique des déchets qui nous envahissent.

Ce concours se déroulera du 15 octobre pour se clôturer le 5 novembre 2021 à midi. Il est ouvert à tous les berricois sans limite d'âge.

## Article 2 : Conditions de participation et format des photos

La participation est gratuite.

Chaque participant peut présenter **une photo maximum**, format JPEG. Les photos ne correspondant pas à ce format seront refusées. Les images ne devront pas être retouchées ou être le résultat d'un photomontage.

Le jury se garde le droit de refuser ou déclasser une photo qui ne respecterait pas le thème du concours.

Les informations suivantes doivent figurer dans le mail :

- Nom, prénom, adresse et téléphone de l'auteur
- Nom, prénom, adresse et téléphone du représentant légal pour les mineurs
- Autorisation parentale de participation au concours pour les mineurs
- L'âge de l'auteur
- Le titre de la photo
- Le lieu et la date de la prise de vue

**Article 3 :** Chaque participant devra envoyer sa photo, son bulletin de participation ainsi que les autorisations nécessaires si besoin à :

[concours.berric@gmail.com](mailto:concours.berric@gmail.com)

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Les photos ne seront pas rendues à leur auteur à l'issue du concours.

**Article 4 :** Un jury composé de personnes de la municipalité délibérera à huis clos et leur décision ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation. Les critères de sélection sont : adéquation avec le sujet, qualité technique, qualité esthétique, originalité et créativité. Le jury compte sur l'imagination de ces participants et leur originalité.

## Article 5 : Les prix

Une série de prix récompensera les œuvres qui auront séduits le plus le jury. Le nombre des prix et leur valeur seront déterminés à l'issue du concours en fonction du nombre de participants.

Les meilleures photos pourront être utilisées pour le bulletin semestriel, la newsletter, le site internet et la page Facebook de la mairie.

**Article 6 : Droits d’auteur, droit à l’image**

Les participants reconnaissent sur l’honneur qu’ils sont titulaires des droits d’auteurs de chacune des photos envoyées au jury en ce qui concerne les personnes ou lieux photographiés. La commune de Berric ne pourra être tenue pour responsable en cas de contestation ou litige.

**Article 7 :** Les photos seront conservées par la mairie. Elles pourront faire l’objet d’une diffusion par la mairie sur tous supports dans le cadre de la promotion de la commune. Les participants s’engagent à céder gracieusement les droits de leurs œuvres et la commune s’engage à les utiliser sans aucun but lucratif. Elles pourront être exposées, reproduites et diffusées y compris sur internet ou tout autre document informatif communal de type bulletin municipal, plaquettes, articles de presse, affichage, totems...

**Article 8 :** Les organisateurs se réservent le droit d’écourter, de renvoyer une date ultérieure, de modifier ou d’annuler le concours à tout moment, si les circonstances l’obligent, sans que leur responsabilité ne soit engagée, ni que les participants ne puissent prétendre à aucune indemnité.

**Article 9 :** Toute participation au concours entraîne l’acceptation du présent règlement.

**BULLETIN D’INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO**

**"Quand nos déchets deviennent des trésors"**

***Oui, je participe à ce concours et m’engage à en respecter le règlement.***

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

56230 – BERRIC

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

*Accord parental si participant mineur :*

*Je soussigné(e), .....*

*père/mère du participant, donne mon accord pour la participation de mon enfant*

*.....*

*au concours photo organisé par la commune de Berric.*

***Signature :***